



Location gérance avec deux locataire gérant.

Par **octave75018**, le **23/10/2013** à **12:14**

Bonjours,

Je souhaite reprendre un commerce avec mon frère. Nous allons commencer par une location gérance. Je voulais savoir si un contrat de location gérance pouvait faire intervenir deux locataires gérant? Sinon qu'elles sont nos options,

Par **HAKIMA OTMANE**, le **24/10/2013** à **21:32**

Bonjour,

Rien ne s'oppose à ce que le contrat de location-gérance soit consenti à deux personnes physiques.

Tout dépend des stipulations contractuelles du bail. En effet, ce dernier peut prévoir des restrictions donc à vérifier.

Par ailleurs, il conviendra d'apporter un soin particulier à la rédaction du contrat et prévoir un certain nombre de points comme par exemple : la poursuite du contrat en cas de renonciation par l'un des deux locataires-gérants...

Vous pouvez également régir vos relations contractuelles au travers d'une société à créer.

A votre disposition

Maitre OTMANE